

A large, stylized yellow starburst graphic with multiple points, serving as a background for the text.

Appel de candidatures

Colloque des intervenants
socioculturels en milieu
scolaire - Édition 2024

ACLIAM

Introduction

ACLAM, est l'organisme derrière le programme Secondaire en spectacle et chapeaute maintenant l'Improvincial et la communauté de pratique pour les intervenants en loisir en milieu scolaire. C'est aussi ACLAM qui est responsable d'organiser un colloque destiné aux intervenants socioculturels en milieu scolaire. Le présent document explique la démarche de mise en candidature pour l'identification des milieux hôtes de la 13^e édition de ce colloque.

Présentation de l'événement

Le colloque constitue l'un des moyens que se donne ACLAM pour maintenir un lien fort et significatif avec les intervenants scolaires. Il permet de répondre aux besoins de perfectionnement des intervenants socioculturels en milieu scolaire et surtout, de soutenir le réseautage et les échanges d'expertise entre ceux-ci. Le colloque constitue l'une des rares occasions d'échange entre les intervenants socioculturels en milieu scolaire.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

- Maintenir un lien fort et significatif avec les intervenants scolaires
- Offrir l'occasion aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges aux niveaux local, régional et provincial.
- Répondre aux besoins de perfectionnement des intervenants socioculturels en milieu scolaire.
- Donner des outils et du contenu pour soutenir le travail des intervenants dans leurs tâches.
- Rejoindre des intervenants dont les écoles ne participent pas aux activités offertes par ACLAM.
- Avoir un minimum de 150 participants.
- Poursuivre l'organisation du colloque en collaboration avec une URLS hôte.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ET PROVENANCE DES PARTICIPANTS

L'édition 2022 du colloque a été la plus achalandée, avec 170 participants. Il est permis de croire que la demande pour assister au colloque sera en constante augmentation.

Le colloque reçoit en moyenne 125 participants. La capacité d'accueil des infrastructures doit être de 150 personnes. Les participants sont principalement des intervenants en loisir des écoles secondaires participantes aux activités d'ACLAM. À ceux-ci s'ajoutent les mandataires régionaux du programme Secondaire en spectacle, des intervenants socioculturels des écoles secondaires ne participant pas aux activités d'ACLAM, des professionnels travaillant dans les commissions scolaires, des étudiants à la technique d'intervention en loisir et quelques animateurs de la vie étudiante des Cégeps.

ACLAM

DATE ET HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

Le colloque a lieu tous les deux ans, lors des années paires. La mi-novembre est privilégiée pour réaliser l'événement, puisqu'il s'agit d'une période plus calme dans le réseau scolaire. Les 10 dernières éditions du colloque ont été d'une durée d'une journée et demie, du jeudi matin au vendredi midi.

L'édition 2022 a été sur une formule de deux journées complètes. Cette formule a été demandée lors de l'évaluation de 2019, afin de couvrir davantage les besoins de réseautage. Pourtant, les évaluations de 2022 démontrent que la 2^e journée devrait se terminer au plus tard en début ou milieu d'après-midi.

Mandat du comité organisateur

Depuis 2015, ACLAM collabore avec une URLS afin d'organiser le colloque. L'édition 2019 a été réalisée avec Sport et Loisir de l'Île de Montréal et celle de 2022 avec l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie. Ces deux organisations ont formé un comité organisateur composé d'intervenants socioculturels en milieu scolaire. Vous trouverez plus bas un tableau faisant état de la répartition générale des tâches.

Responsabilités d'ACLAM	Responsabilités partagées	Responsabilités du milieu hôte
Rechercher un milieu hôte	Participer aux rencontres du comité organisateur	Rechercher un site pour l'événement
Gérer les finances de l'événement	Aménager et démanteler le site	Coordonner les rencontres du comité organisateur
Planifier et mettre en œuvre le système d'inscription des participants	Assurer l'accueil lors de l'événement	Planifier et mettre en œuvre la programmation de l'événement : horaire, conférences, formations et activités
Faire le suivi des inscriptions et des demandes des participants	Mettre à jour le cahier des charges de l'événement	Planifier et mettre en œuvre la logistique de l'événement : alimentation, hébergement, télécommunications et transport.
Produire les éléments promotionnels et organisationnels de l'événement		Gérer le salon des exposants (recherche exposants, évaluations)
Créer un formulaire d'évaluation et compiler les évaluations des participants		Former et gérer l'équipe de bénévoles
		Rechercher des partenaires financiers au niveau local

RESSOURCES HUMAINES

Avec l'expérience acquise lors des dernières éditions, voici les besoins en ressources humaines pour l'organisation du colloque, en plus des heures accordées en bénévolat par le comité organisateur.

- Mai à décembre 2023 : 0 à 5 heures / semaine
- Janvier à août 2024 : 5 à 10 heures / semaine
- Septembre à novembre 2024 : 15 à 30 heures / semaine

Contexte de gestion

- Déficit de l'événement assumé par ACLAM.
- Partage des surplus à raison de 25 % pour le milieu hôte et 75 % pour ACLAM.
- Le coût d'inscription au colloque 2024 sera de 325 \$ + taxes. Le coût peut être sujet à changement, sous approbation d'ACLAM et de l'URLS partenaire.
- Les responsabilités énumérées plus haut seront intégrées dans le protocole d'entente.
- Les ressources humaines ne sont pas intégrées dans le budget; elles sont comptabilisées en services.
- ACLAM met à jour un cahier des charges, qui constitue la référence pour l'organisation du colloque. Tous les outils réalisés dans le cadre des dernières éditions sont disponibles pour les futurs milieux hôtes.

BUDGET TYPE

Revenus	Montant
Inscriptions des participants	50 000 \$
Inscriptions des exposants	11 000 \$
Subvention et commandites	6 000 \$
TOTAL REVENUS	66 000 \$
Charges	Montant
Location de salle	4 600 \$
Alimentation	22 000 \$
Programmation	10 500 \$
Technique, audiovisuel, électricité et Internet	4 500 \$
Transport	700 \$
Frais de comité	1 000 \$
Soirée festive et souper	14 200 \$
Graphisme	1 200 \$
Autres frais	1 500 \$
Ressources humaines (en services)	0 \$
TOTAL CHARGES	60 200 \$
ÉCART : surplus ou (déficit)	5 800 \$

Mise en candidature

LES FACTEURS SUIVANTS SERONT CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION DU MILIEU HÔTE

- Infrastructures actuelles pour les conférences, l'hébergement, les repas et les activités sociales.
- Dynamisme des ressources humaines du milieu et appui des intervenants socioculturels de la région
- La position géographique du lieu d'accueil : d'après les évaluations des intervenants, le lieu du colloque doit être dans une région centrale afin de diminuer les frais de déplacement.
- Si plus d'un milieu hôte répond à ces critères, ACLAM souhaite que les milieux hôtes potentiels établissent un calendrier de travail pour qu'ils soient relocalisés dans le temps plutôt que de refuser une candidature.

COMPOSITION DU DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

- Document de 5 pages maximum
- Description sommaire du ou des sites exploités.
- Distance à parcourir entre les différents sites de rassemblement.
- Capacité d'accueil pour les salles de conférence et l'hébergement.
- Caractère unique des lieux représentant bien la région hôte.
- Coût de location des salles et de l'hôtel.
- Budget prévisionnel

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE ET PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE

Les régions souhaitant organiser la prochaine édition du colloque devront soumettre leur demande avant le 1^{er} mars 2023. La demande se fera par courriel : hmartin@aclam.ca. Le milieu hôte sera sélectionné au plus tard le 1^{er} avril 2023. Afin d'obtenir plus de renseignements concernant l'organisation du colloque, recevoir le cahier des charges ou simplement pour envoyer vos documents de mise en candidature, vous pouvez communiquer avec Hélène Martin.

ACLAM